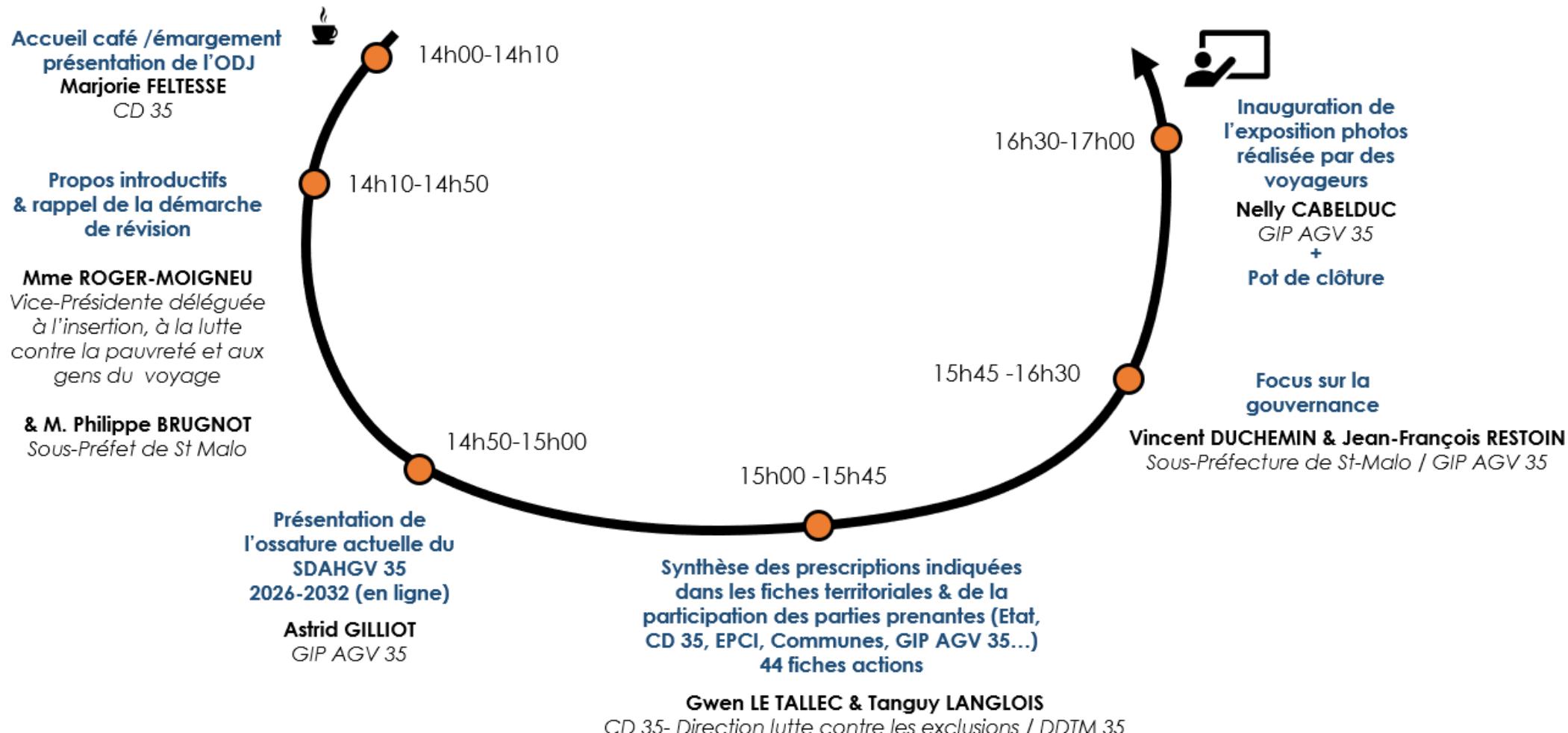


Révision du Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Présentation du projet de schéma révisé

Conseil Départemental – Salle du Foyer

Ordre du jour

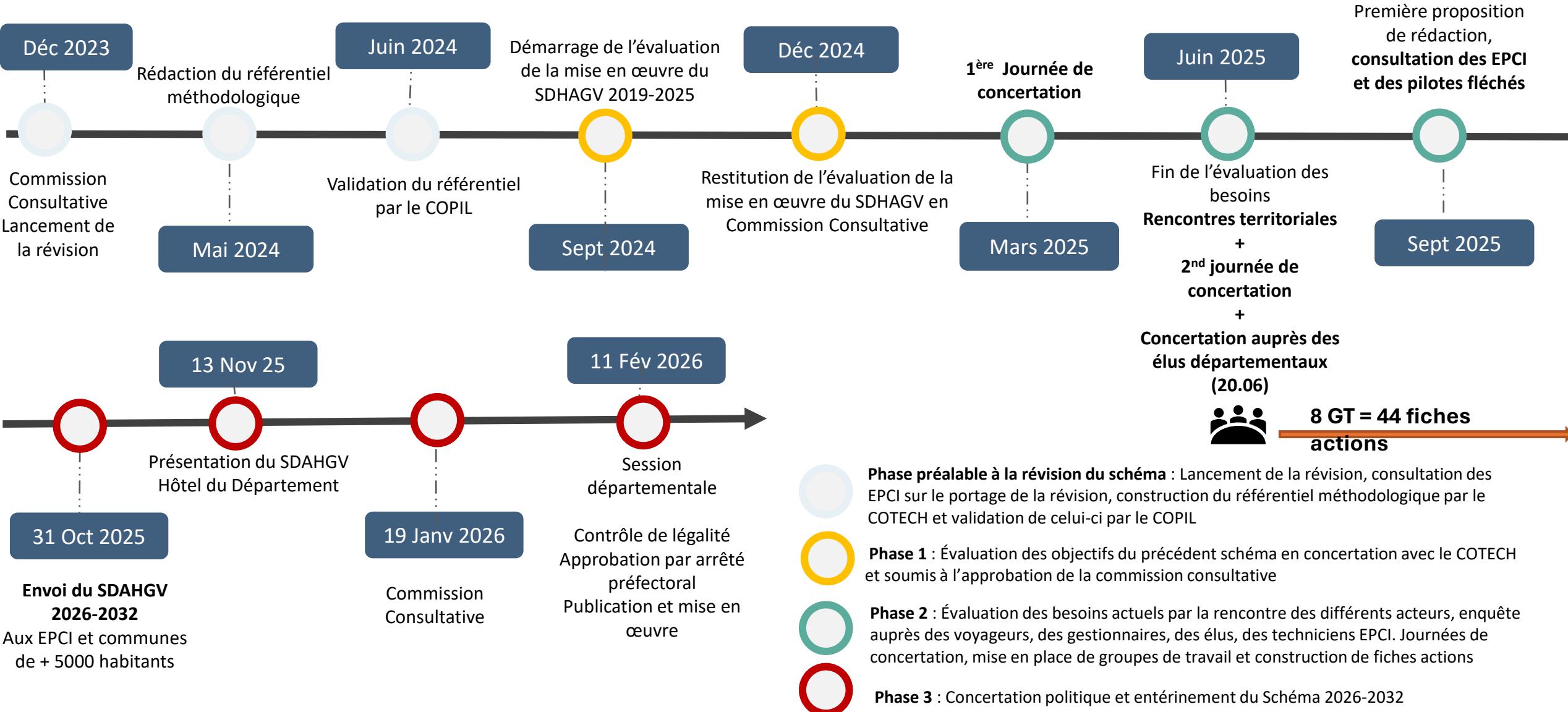


Propos introductifs

Le calendrier de la révision

La démarche de concertation

Calendrier de révision du schéma



Focus sur le comité technique

Acteur clé de la révision du SD, il est l'instance d'interface entre la gouvernance et la coordination de la révision

Son rôle :

Instance technique opérationnelle en charge de la mise en œuvre de la révision, et premier niveau de concertation

Sa composition :

GIP AGV 35, Techniciens EPCI en charge des gens du voyage (10/18), Associations ou représentants des gens du voyage, Élus, État (Sous préfecture de Saint-Malo + DDTM) et Département (DLCE).

Ses contributions :

Suivi du calendrier, préparation des instances, co-construction de la méthodologie, validation des outils d'évaluation (questionnaires, courriers, etc.) organisation et animation d'événements (journées de concertation, comité de pilotage du schéma, commission consultative).

* Saint-Malo Agglomération, Pays de Châteaugiron Communauté, Vitré Communauté, Redon Agglomération, CC Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel, Bretagne Romantique, CCCE, Rennes Métropole, Liffré Cormier Communauté, CC Val d'Ille Aubigné

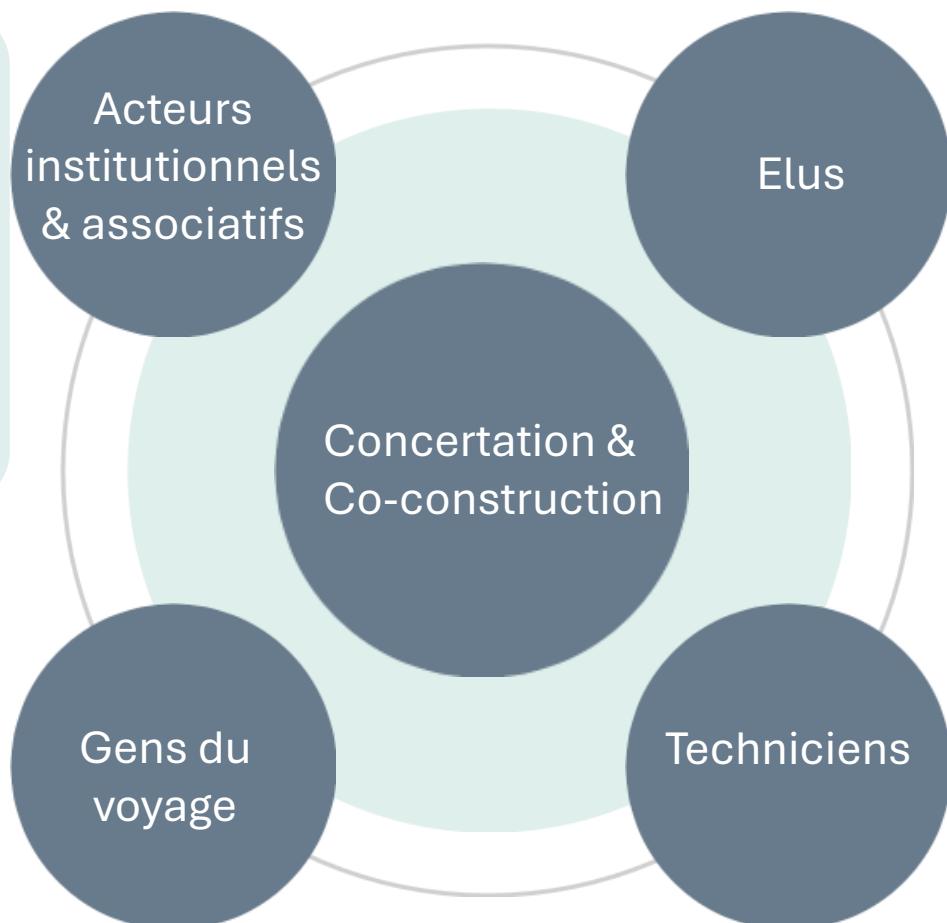
30 réunions du Cotech depuis mars 2024 (tous les 15 jours)

Un taux de participation à plus de 60 % des voyageurs et de 96 % des EPCI*.

12 participants en moyenne à chaque comité technique

Démarche unique en France

Les acteurs mobilisés



Invitation à la 2^{nde} Journée de Concertation par le président du CD35 à tous les conseillers départementaux

- Par Préfecture et ou CD35 :
- Questionnaire Elus
 - Invitation à la 2^{nde} Journée de Concertation
 - **Rencontres territoriales**

Plus de 350 partenaires sollicités :

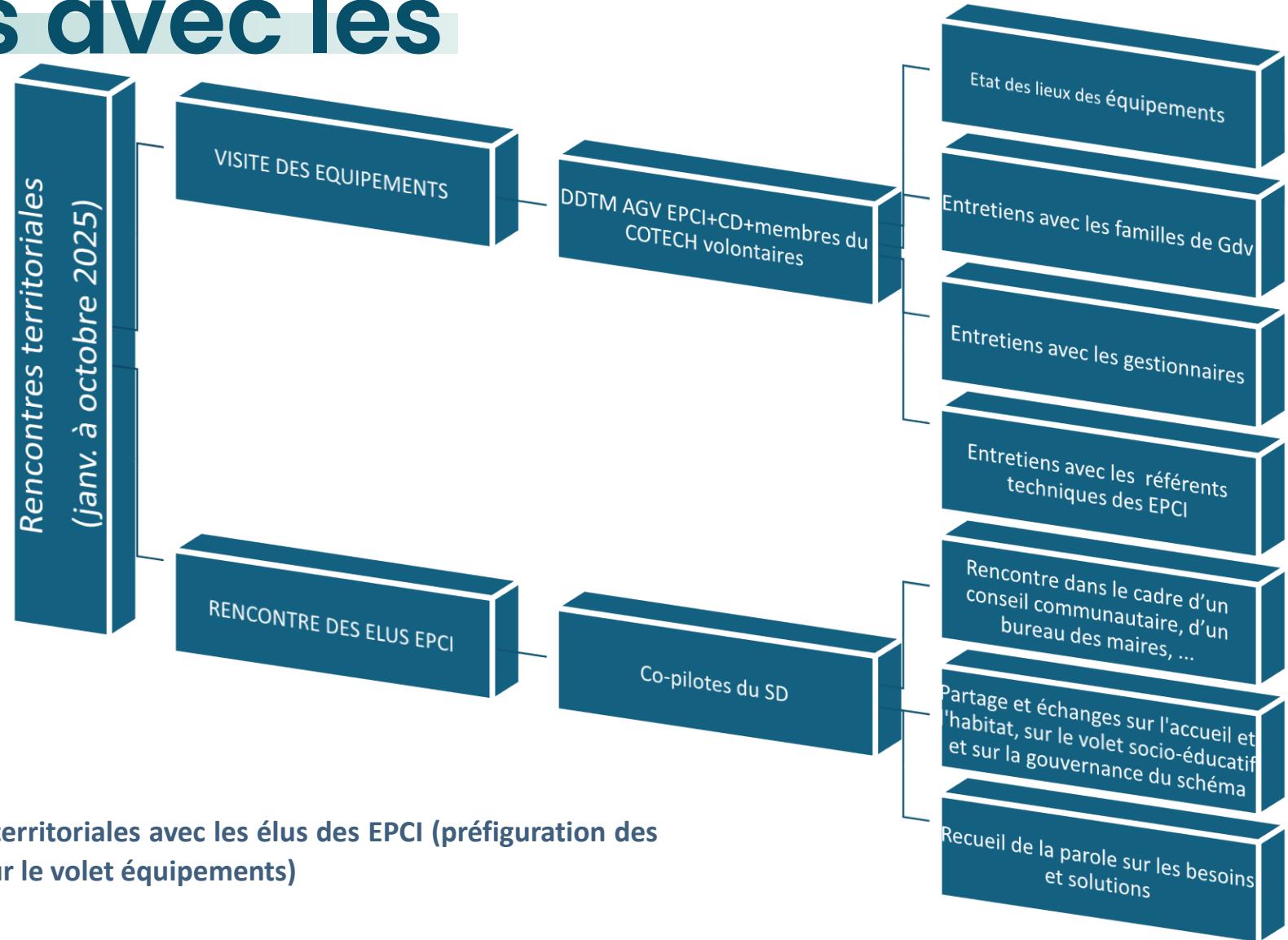
- Journées 1 & 2 de Concertation
- Groupes de travail

46 Gestionnaires
18 responsables de projet GDV des EPCI
29 CCAS
21 RCDAS

Rencontres avec les territoires

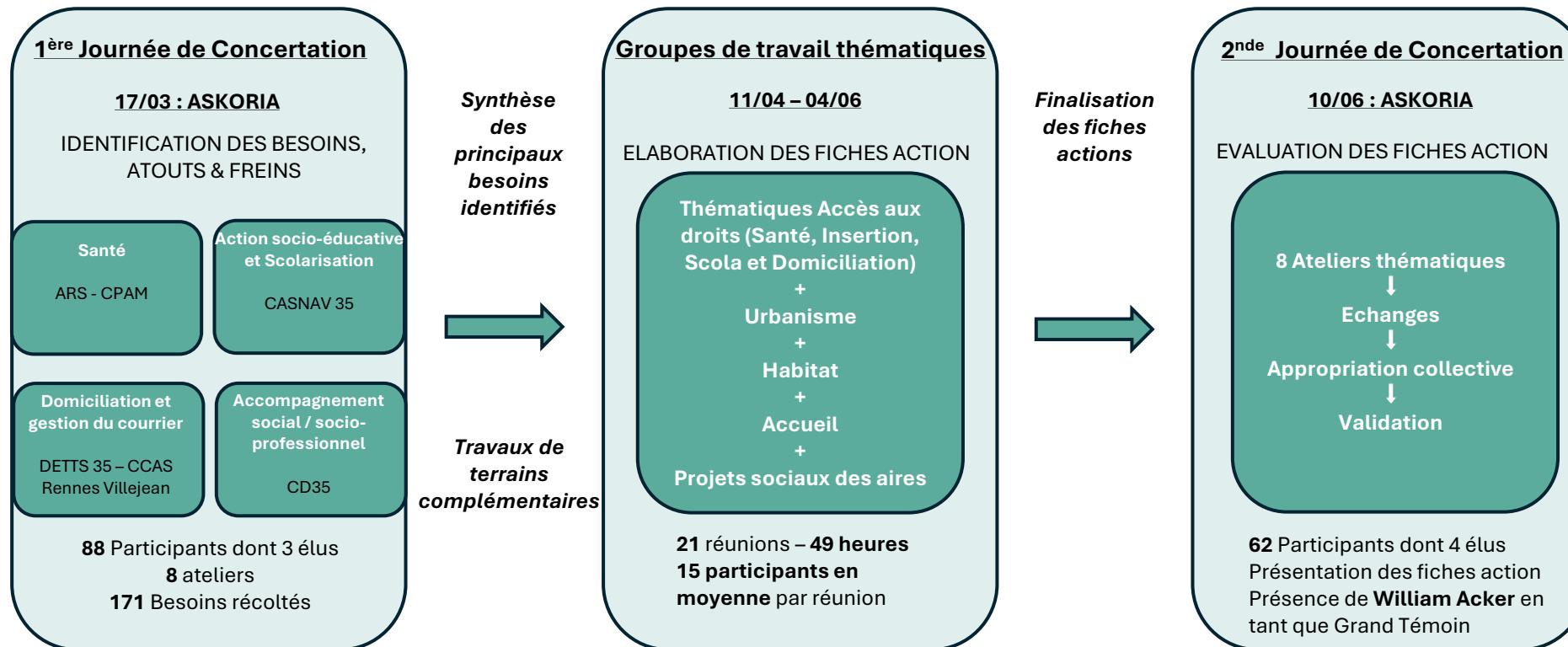
- Objectif: état des lieux par EPCI et affinage des orientations (TFL notamment)
- Ces études aboutissaient à une validation des conseils communautaires d'une hypothèse pour répondre aux besoins et constituaient une base pour les rencontres territoriales dans le cadre de la révision du schéma

12 études d'opportunité entre 2021 et 2024



OBJECTIF : La co-construction des fiches territoriales avec les élus des EPCI (préfiguration des orientations du schéma révisé notamment sur le volet équipements)

Focus sur le travail de concertation



Participation des Voyageurs

Volonté forte des co-pilotes que toutes les parties prenantes puissent faire valoir leur voix et leurs intérêts .



Plusieurs **associations** ont été **mobilisées** : *Association nationale des Gens du voyage citoyens (ANGVC)* , *Action Grands passages (AGP)* et *France Liberté Voyage* pour participer au **comité technique**.

Deux représentants ont été désignés par leurs associations respectives pour **siéger au COTECH**.
Un **voyageur rennais** s'est également **porté volontaire** pour intégrer l'instance.

La participation s'est traduite par : des **visites de conformité des APA**, des **rencontres avec les élus**, la **coanimation des ateliers** lors des journées de concertation, les **enquêtes** auprès des **voyageurs** et des **gestionnaires**, la **participation** aux groupes de travail, la **rédaction** des fiches-action.

Le schéma révisé

Structuration du schéma

44 fiches action

18 fiches territoriales

Structuration du schéma révisé

Livret 1



Présentation de la démarche de révision

Référentiel méthodologique

Livret 2



Le socle commun du schéma: les fiches action

Volet équipements

- Accueil
- Habitat
- Urbanisme

Volet Vie Sociale

- Élection de domicile
- Projets sociaux
- Scolarisation
- Santé
- Accès aux droits

Livret 3



Les fiches territoriales

1 fiche territoriale par EPCI

- Diagnostic
- Besoins identifiés
- Prescriptions et préconisations

Livret 4



Gouvernance

- Une instance politique décisionnelle
 - Des instances départementales opérationnelles
- Des instances locales de suivi
- Un comité technique de suivi du schéma
- Un outil départemental de suivi et de coordination

Annexes



Glossaire



8 thématiques et 44 fiches action

FICHES ACTIONS – SDAHGV – 2026/2032

ACTION 18 Urbanisme

CONTRIBUER A LA RESORPTION DES SITUATIONS D'INSTALLATION NON CONFORMES AUX REGLES D'URBANISME ET DES SITUATIONS D'HABITAT PRECAIRE

OBJECTIF : Accompagner les demandeurs vers des solutions légales

Outiller les acteurs institutionnels et les voyageurs dans le cadre d'une installation sur un terrain privé

Besoins

- Accompagner les communes dans la gestion des situations de terrains non conforme aux règles d'urbanisme (diagnostic, étude des possibilités de régularisation, de légalisation, gestion du contentieux, de la médiation, etc.)
- Accompagner les voyageurs propriétaires ou souhaitant acquérir (accès à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, à la recherche de terrain, à la médiation avec les communes et administrations, etc.)
- Prendre en compte les besoins en ancrage/sédentarisation des familles pouvant acquérir des parcelles constructibles (SCOT/PLU/PLUI, PLH, etc.)
- Offrir des solutions pour prévenir les situations d'acquisitions de parcelles non conformes au droit de l'urbanisme

Atouts

- Pas toujours de solutions légales à proposer par manque de la reconnaissance de l'habitat mobile des gens du voyage dans les documents d'urbanisme
- Hostilité des riverains et « pressions » des habitants – Manque de connaissance mutuelle et préjugés
- Procédures longues et couteuses pour les communes et les familles
- Complexité des règles et procédures en matière d'urbanisme

Modalités de mise en œuvre

- Identifier des acteurs en capacité d'accompagner les élus et les familles dans l'évaluation et la réalisation (le cas échéant) de solutions d'aménagement des terrains dans le cadre des règles légales (Architectes conseil du CD35, les services urbanismes des EPCI)
- Identifier les financements mobilisables pour les aménagements éventuels et après vérification des possibilités de réalisation.
- Etudier les possibilités de financement d'un poste dédié au sein du GIP AGV35 (urbaniste)

Financements : Etat

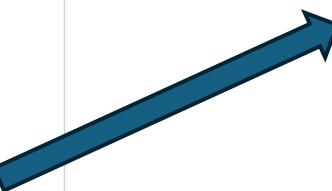
Échéanciers : Dès 2026 et sur la durée du schéma pour l'étude de financements possibles pour la création d'un poste d'urbaniste dédié à la mission à AGV35

Indicateurs d'évaluation : Produire à mi-schéma un bilan du groupe d'acteurs mobilisés en commission consultative

24

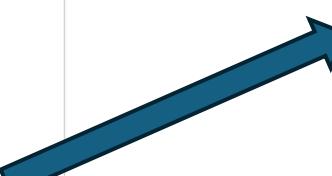
Besoins

- Accompagner les communes dans la gestion des situations de terrains non conforme aux règles d'urbanisme (diagnostic, étude des possibilités de régularisation, de légalisation, gestion du contentieux, de la médiation, etc.)
- Accompagner les voyageurs propriétaires ou souhaitant acquérir (accès à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, à la recherche de terrain, à la médiation avec les communes et administrations, etc.)
- Prendre en compte les besoins en ancrage/sédentarisation des familles pouvant acquérir des parcelles constructibles (SCOT/PLU/PLUI, PLH, etc.)
- Offrir des solutions pour prévenir les situations d'acquisitions de parcelles non conformes au droit de l'urbanisme



Modalités de mise en œuvre

- Identifier des acteurs** en capacité d'accompagner les élus et les familles dans l'évaluation et la réalisation (le cas échéant) de solutions d'aménagement des terrains dans le cadre des règles légales (Architectes conseil du CD35, les services urbanismes des EPCI)
- Identifier les financements** mobilisables pour les aménagements éventuels et après vérification des possibilités de réalisation.
- Étudier les possibilités de financement** d'un poste dédié au sein du GIP AGV35 (urbaniste)



Portage institutionnel :
Etat/communes

Territoire : Département

Mise en œuvre opérationnelle : comité technique de suivi du SD

Coordination:
DDTM/AGV35

Evaluation:
EPCI/communes

Partenaires : CD35 /DDTM/ AGV35

Financements : Etat

Échéanciers : Dès 2026 et sur la durée du schéma pour l'étude de financements possibles pour la création d'un poste d'urbaniste dédié à la mission à AGV35

Indicateurs d'évaluation :
Produire à mi-schéma un bilan du groupe d'acteurs mobilisés en commission consultative

8 thématiques et 44 fiches action

- Accompagnement des Gdv à faire valoir leurs droits (ex: discrimination)
- Formation adaptée aux Gdv
- ASL Gdv vers et dans le logement
- Accompagnement ETI
- Formation ASIP
- Formation travailleurs sociaux
- Affiner l'étude illettrisme
- Accompagnement polyvalence de secteur

Accompagnement social et insertion



- Repérer et recenser les enfants qui stationnent sur et hors des aires
- Sensibiliser et informer les Gdv et le partenariat socio-éducatif
- Lutter contre l'évitement scolaire, l'absentéisme et agir pour réduire les résistances à la scolarisation au collège
- Renforcer les compétences des enfants et jeunes voyageurs

Scolarisation et actions socio-éducatives



- Étude des organisations et pratiques sur le territoire brétillien
- Organiser une demi-journée d'échanges avec les acteurs du département
- Adapter le guide EDD aux spécificités des Gdv
- Étudier les possibilités de réorganisation de l'EDD sur Rennes et Rennes Métropole

Élection de domicile / courrier



- Améliorer la connaissance du public auprès des professionnels
- Sensibiliser les Gdv à la santé mentale
- Mettre en place une journée santé à destination des Gdv
- Réaliser un guide d'accès aux soins et de prévention (35)
- Développer des animations bien être et prévention sur et hors des aires du 35

Santé



- Animer et coordonner les projets sociaux sur l'ensemble du département
- (Re)lancer la mise en place des projets sociaux sur RM
- Poursuivre la démarche d'aller vers et déployer des actions
- Faire connaître et prendre en compte les Gdv dans les dispositifs territoriaux déjà existants

Inclusion sociale et territoriale



- Prise en compte des besoins des Gdv (SCOT/PLU/PLUI/PLH/PDALH/ PDH)
- Informier et sensibiliser les acteurs
- Outilier les acteurs institutionnels et les Gdv dans le cadre d'une installation sur terrains privés
- Recenser les terrains privés

Urbanisme



- Veiller à la prise en compte des besoins des familles dans leur projet d'Habitat
- Faire connaître l'offre diversifiée et accompagner le montage des projets

Habitat

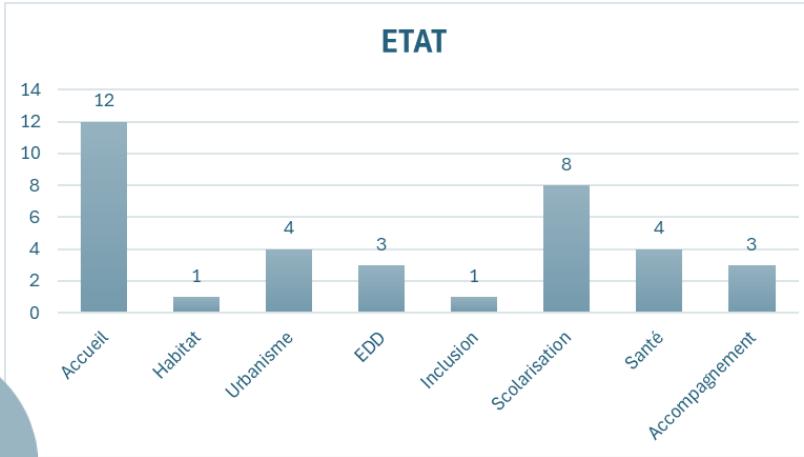


- Aires d'accueil (4 fiches)
- Grands passages (3 fiches)
- Stationnements diffus (6 fiches)

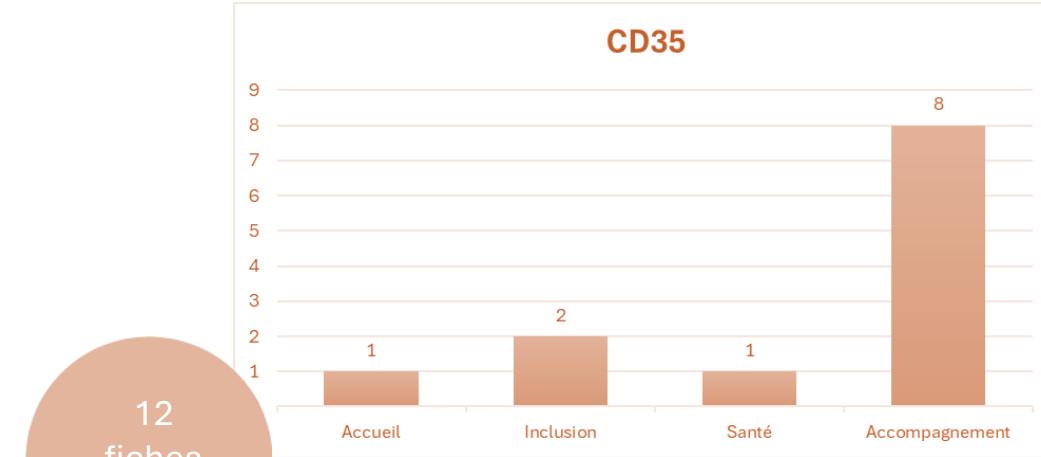
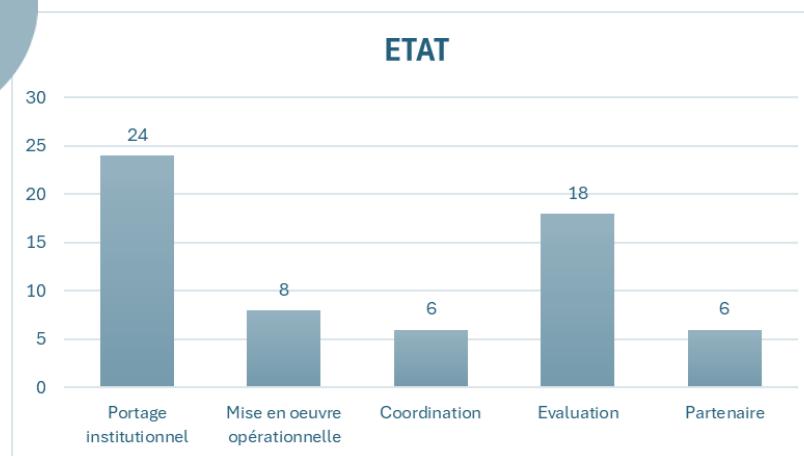
Accueil



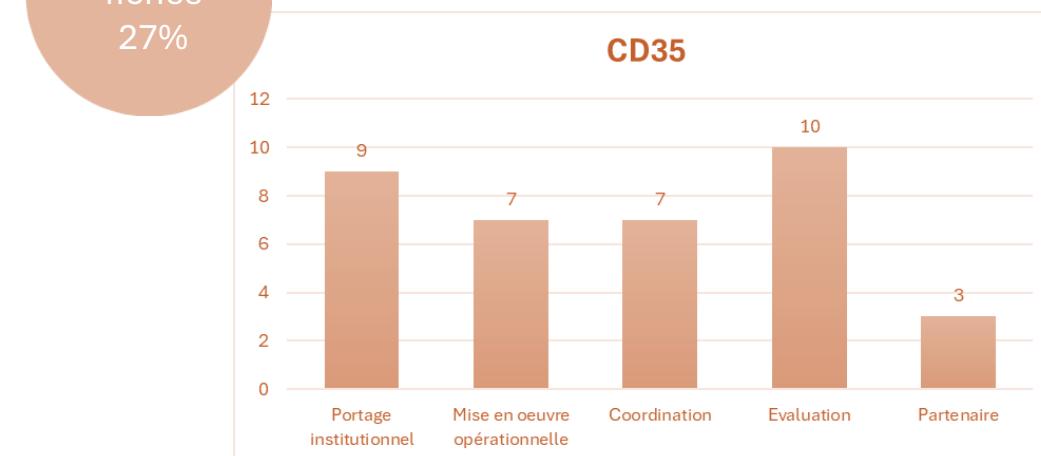
8 thématiques et 44 fiches action



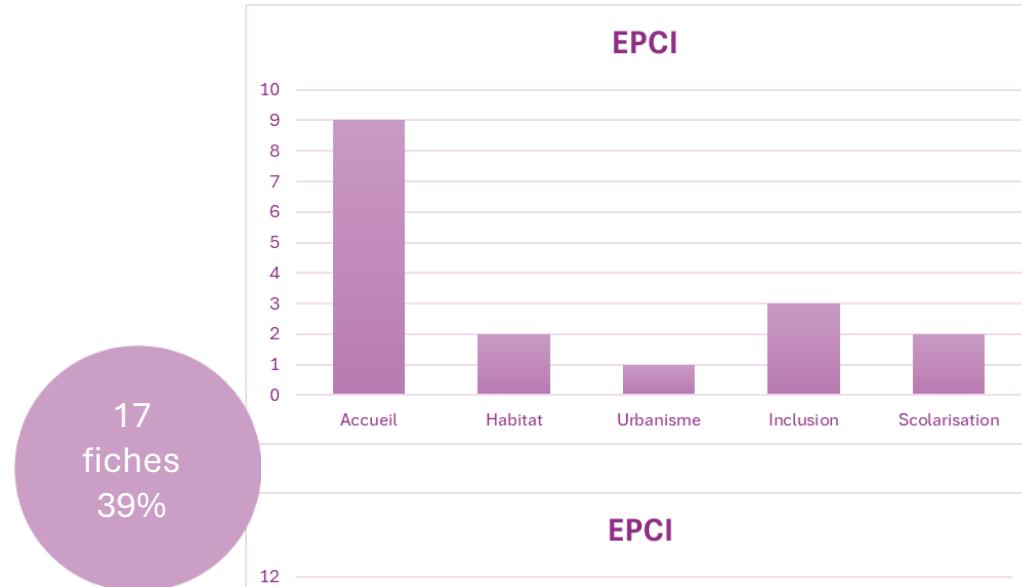
36 fiches
82%



12 fiches
27%

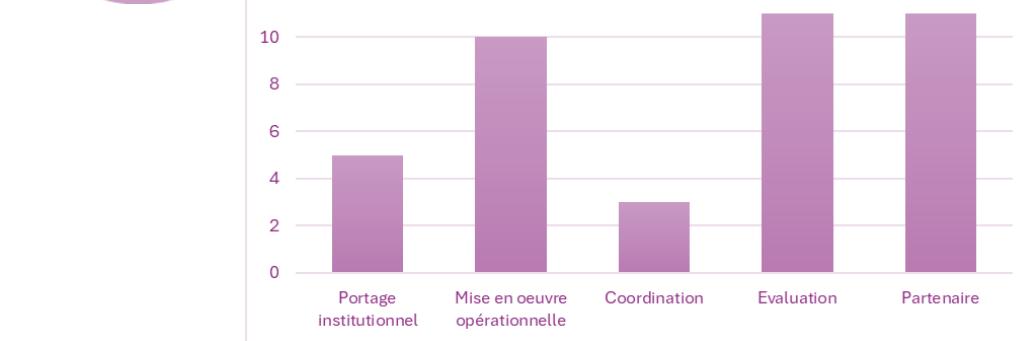


8 thématiques et 44 fiches action

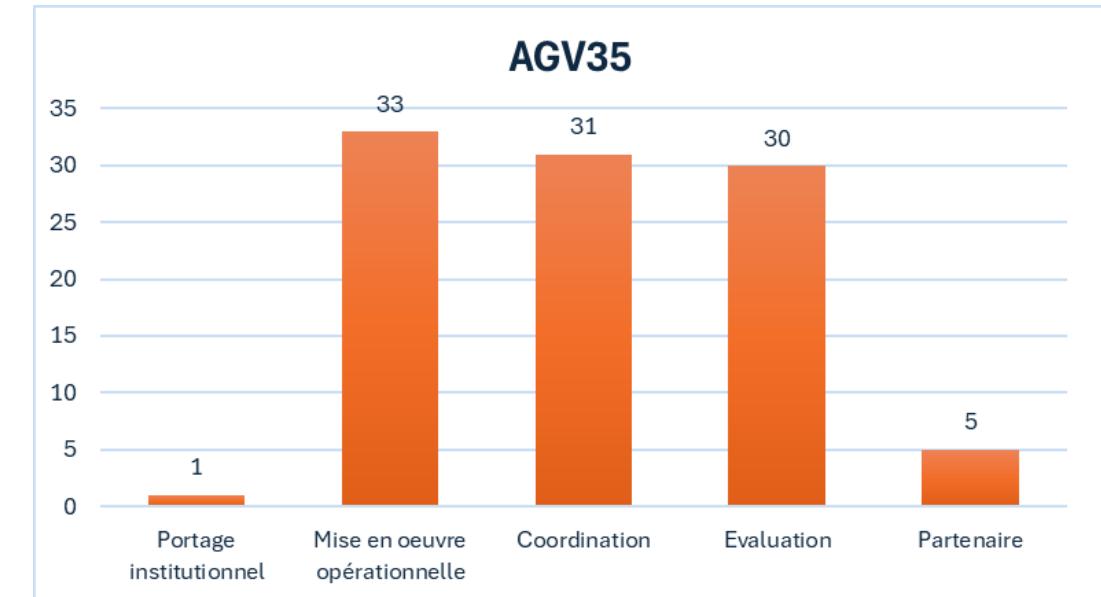
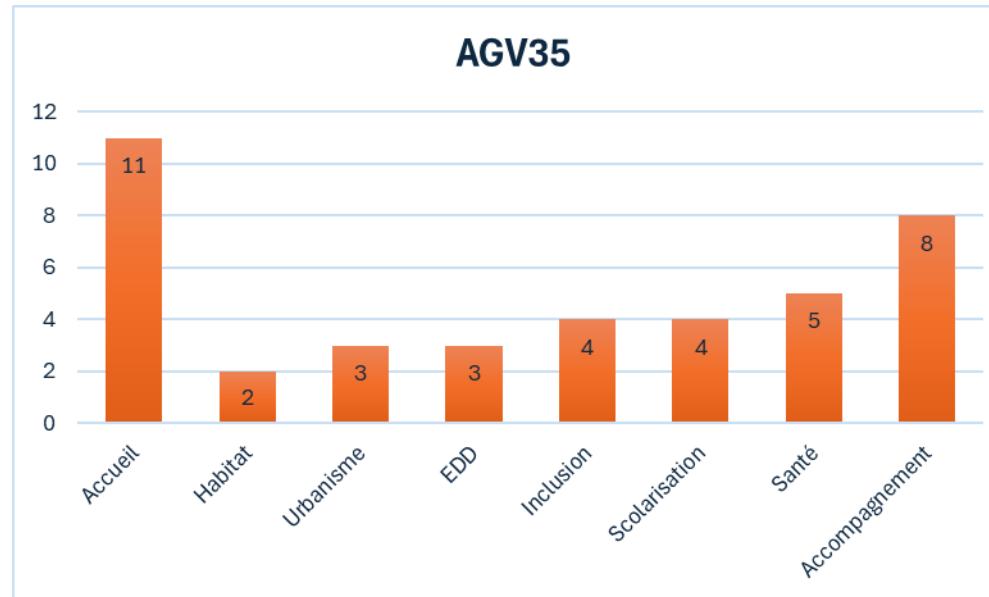


17 fiches

39%



8 thématiques et 44 fiches action



18 fiches territoriales



Objectifs et réalisations
des orientations du
schéma 2020/25



Éléments clés de
diagnostic en 2025



Moyens humains de
mise en œuvre de la
politique d'accueil des
Gdv par l'EPCI et les
communes



Synthèse des besoins
identifiés à inscrire au
schéma révisé



Déclinaisons territoriales
des orientations du
schéma 2026/2032

Prescriptions SDAHGV 2026-2032 (évolution vis à vis du schéma 2020-2025)					
Volet accueil		Volet Habitat		Volet Grands passages	
Aires d'accueil	Terrains soupapes <= 1 ha	TFL ou autre solution d'habitat diversifié		Aire de grands passages de 4 ha	
32 (-7)	30 (+17)	165 (+41)		5 (=)	
Emplacements (ménages)	Capacité (ménages)	Capacité (ménages)		Capacité (ménages)	
294 (-51)	400 (+225)	165 (+41)		500 (=)	

Caractéristiques et destinations des équipements

	Destination	Capacité (en nombre de RMHP*)	Durée de séjour	Subvention d'investissement	Subvention de fonctionnement	Financements éventuels complémentaires	Environnement technique	Inscription au SD
Aire de Grand Passage	Séjours de courte durée pour les grands groupes de 50 à 200 caravanes	50 à 200 (4 hectares)	1 à plusieurs semaines	Non	Non	DETR, DSIL	Décret n°2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grands passages	Prescription
Terrain soupape	Séjours de courte durée pour les ménages en groupe de 10 à 50 caravanes	10 à 50 (aire de grand passage de moins de 4 hectares par dérogation)	1 à plusieurs semaines	Non	Non	DETR, DSIL	Décret n°2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grands passages	Prescription
Aire de petit passage	Terrain de court séjour et occasionnel	1 à 15	24h à 15 jours	Non	Non	DETR, DSIL	Aménagements sommaires (accès à l'eau et à l'électricité)	Préconisation
Aire permanente d'accueil	Séjour de durées variables pour ménages isolés	De 16 à 88 places en fonction des APA	Jusqu'à 10 mois	AAP BOP 135 : 70% du montant des dépenses dans la limite d'un plafond fixé à 10671 €	Aide à la gestion (ALT2)	DETR, DSIL	Décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux APA et au TFL	Prescription
Terrain familial locatif	Destiné à une famille souvent élargie et se compose d'un ou plusieurs habitats mobiles et d'une construction d'appoint	Limité à la composition familiale	Bail de droit commun	AAP BOP 135 : 70% du montant des dépenses dans la limite d'un plafond fixé à 21000 €	Non	DETR, DSIL	Décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux APA et au TFL	Prescription
Habitat adapté PLAI-A	Habitat permanent avec RMHP ou pas	Limité à la composition familiale	Bail de droit commun	Aides à la pierre	Non	Droit commun : normes CCH	Règles PLAI	Préconisation

* RMHP : résidence mobile d'habitat permanent

Une gouvernance rénovée

Une instance politique
décisionnelle

Des instances départementales
opérationnelles

Des instances locales de suivi

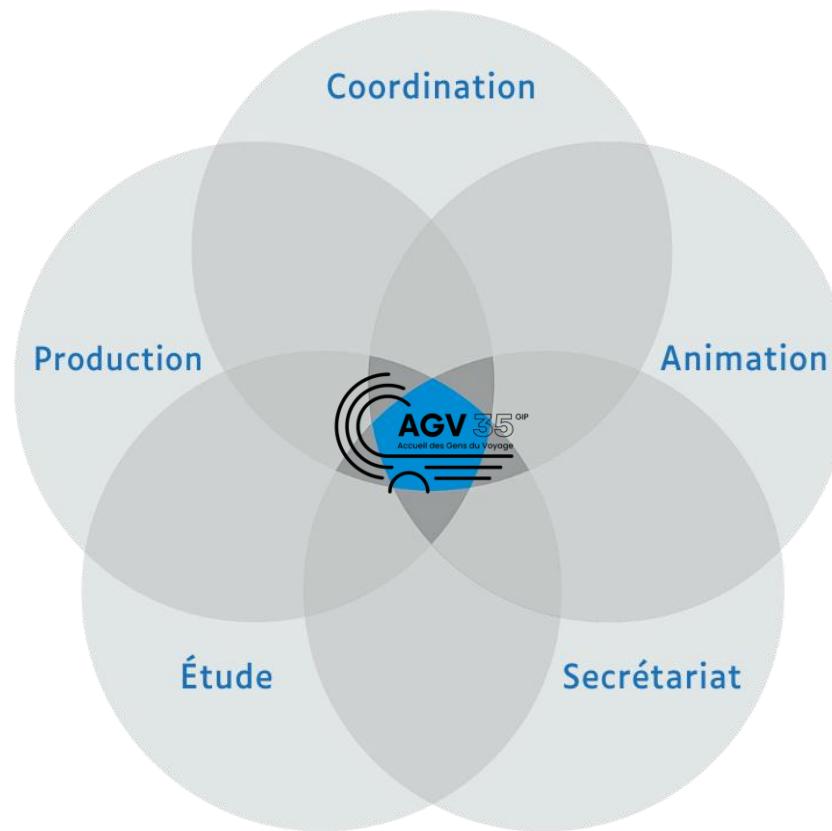
Un comité technique de suivi du
schéma

Un outil départemental de suivi et
de coordination

Gouvernance



Le GIP AGV35, outil de suivi du schéma



Coordination

Assurer le suivi de la mise en œuvre et l'effectivité des tâches du COTECH

Secrétariat

Rédaction des comptes rendu et invitations à l'ensemble des événements

Production

Réalisation d'études de terrains avec et pour les différents acteurs de la politique publique

Études

Cartographie, statistique, bilan qualitatif et quantitatif, analyse et évaluation

Processus de finalisation du schéma

